

### Honoraires TTC de vente

(TVA 20.00% incluse)

Appartement/ maison	6%
Terrain	6%
Local commercial, bureau	10%
Garage	forfait 5000€ de commission entre 1.000€ et 90.000€ et 10.000€ de commission au-dessus de 90.000€
Parking	forfait entre 3.000€ et 5.000€

Sauf en cas d'inter-cabinet où les honoraires sont ceux du confrère

Compromis ou promesse de vente OFFERT

Renseignements- Estimation OFFERT

Aucun honoraire, aucun frais, de quelque nature que ce soit, n'est dû avant la conclusion du contrat

### LOCATIONS DE VACANCES

- **Négociation** 20% TTC du montant de la location
- **Assurances annulation et interruption de séjour, responsabilité civile du locataire à l'égard du propriétaire et ou des voisins et des tiers** 3.70%
- **Vérifications et frais fixes (nettoyage inclus)** 15.24€

### LOCATION A BAIL

Pour les baux soumis aux dispositions de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989

#### A la charge du Bailleur

- Honoraires de négociation 3€/m<sup>2</sup>
- Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction de bail 8€/m<sup>2</sup>
- Honoraires d'état des lieux 3€/m<sup>2</sup>

#### A la charge du Locataire

- Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction de bail 8€/m<sup>2</sup>
- Honoraires d'état des lieux 3€/m<sup>2</sup>

Pour les baux soumis aux dispositions de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989, les honoraires de négociation et frais de bail sont partagés entre le bailleur et le preneur et représentent deux mois de loyer.

Rédaction d'acte seul : 5% du loyer annuel, plafond 500.00€ à la charge du bailleur

Honoraires de gérance à la charge du Bailleur : 9.12%TTC du loyer hors charges

Honoraires de gérance à la charge du Bailleur à partir de 3 biens confiés en gestion : 6.00%TTC du loyer hors charges

Prestations supplémentaires : le coût sera établi de gré à gré et variera en fonction de la vacation fournie par le mandataire – vacation horaire 50.00€

Garage/place de stationnement : 3 mois de loyers hors charges à partager entre le bailleur et le preneur

Location à usage commercial (bail commercial/professionnel/dérogatoire) : 15% du montant annuel du loyer hors charges à la charge du preneur